



CHARTRE SECTION ECHECS LA GARENNE JEUNESSE

version septembre 2022

Joueur : _____

La pratique du jeu d'échecs exige le respect de l'autre.

Dans l'apprentissage de ce jeu, les débutants viennent pour apprendre les règles et surtout faire leurs premières parties.

L'intérêt de la section est que le jeu d'échecs devienne une passion et que l'on puisse vous permettre le cas échéant d'aller vers les compétitions organisées par la fédération.

Pour les confirmés, il appartient aux plus forts de prodiguer avec tact les conseils et les explications aux moins expérimentés.

Les joueurs disposent d'une salle prêtée par la Ville de La Garenne-Colombes.

Chacun doit apporter sa pierre à l'édifice, simplement en plaçant les jeux, en installant et rangeant les tables et chaises et en laissant les lieux propres. Et aussi s'assurer que le lieu reste accessible pour les autres associations.

Une bonne tenue, le respect des personnes et du matériel sont de règle à la section échecs de LA GARENNE JEUNESSE

Tout objet abîmé ou détruit sera à votre charge pour le remplacer.

Le pratiquant s'engage à :

- respecter les horaires de début et de fin des séances
- avoir une tenue correcte
- à mettre son portable en mode avion et à ne pas l'utiliser pendant les cours
- ne pas créer de désordre, notamment avec des discussions qui n'intéressent pas le jeu d'échecs
- parler à voix basse pour ne pas gêner les autres joueurs
- ne pas manger sur place

Cette charte engage chacun d'entre nous pour mieux contribuer à notre épanouissement dans ce noble sport.

Date

signature du joueur

Signature du représentant légal

AUTORISATION PARENTALE (facultatif)

Je soussigné(e) _____ autorise

mon enfant _____ né(e) le _____

à quitter seul le club d'échecs à l'issue de la séance.

Fait à La Garenne, le
Signature